

資料

サン = シモンの自筆文書 2 通

川 又 祐

- 1 はじめに
- 2 タテグレン (Tattegrain) とダニクール (Danicourt) に関連するサン = シモン自筆文書
- 3 リウエ (Rihouet) に関連するサン = シモン自筆文書
- 4 おわりに

1 はじめに

社会思想家サン = シモン (Claude Henri de Rouvroy, Comte de Saint-Simon, 1760-1825) は1760年に生まれ、1825年に歿している。来年2025年はサン = シモン歿後200年という節目の年となる。筆者はこれまでサン = シモンの自筆文書類 (表1、表2) やサン = シモニアンのリトグラフ (表3) を紹介してきた。筆者が個人的に所有しているサン = シモンの自筆文書類は表1のとおりである。日本大学図書館法学部分館が所蔵しているサン = シモンの手稿類については、関連するウェブページと論考を参照していただきたい (表2)。表で用いられている S-S 番号は、Saint-Simon の頭文字の略で、法学部分館の請求記号として使用されているものである。今回は、表1の6番と本学が所蔵している表3の S-S468の2つを紹介する。

表1 サン＝シモン自筆書簡類（川又蔵）

1	[Letter, le 12 Avril 1792, to] Monsieur Perregaux Banquier / Saint-Simon]	川又『日本法学』85（4） ⁽¹⁾
2	[Letter, le 23 f[loré] al. an 7, to] Citoyen Rihouët / St-Simon]	
3	Letter, [ce 12] to] Madame Lingré a St Chaumont / St-Simon]	川又『政経研究』59（3・4） ⁽²⁾
4	[Letter, ce 29 vendémiaire, to] Citoyen Rihouët / St-Simon]	
5	[Letter to] Monsieur Bommairt / St-Simon	
6	Autograph piece, business letter starting with Tattegrain [of Saint-Simon]	川又『政経研究』本号

表2 サン＝シモン自筆草稿（日本大学図書館法学部分館所蔵）

S-S345 S-S346 S-S362	日本大学図書館法学部分館HP ⁽³⁾
S-S361	江島泰子『桜文論叢』105 ⁽⁴⁾
S-S347 S-S348 S-S349 S-S350 S-S351 S-S352 S-S353 S-S354 S-S355 S-S356 S-S357 S-S358 S-S359 S-S360 S-S363 S-S364	川又『政経研究』61（1・2） 本号 ⁽⁵⁾
S-S468	川又『政経研究』61（1・2） 本号

表3 サン＝シモン・コレクションーリトグラフー
（日本大学図書館法学部分館所蔵）

S-S427 S-S428 S-S429 S-S430 S-S431 S-S432 S-S433 S-S434 S-S435 S-S436 S-S437 S-S438 S-S439 S-S440	川又『法学紀要』65 ⁽⁶⁾
--	---------------------------

2 タテグレン (Tattegrain) とダニクール (Danicourt) に関連するサン＝シモン自筆文書

(1) タテグラ (Tattegrain) に関連するサン＝シモン自筆文書表面

表1の6番の文書は、パリの書籍商ピノー (Librairie Pinault) から入手したものである。これまでと同様、他のサン＝シモン手稿類の法学部分館 OPAC に倣って6番の書誌情報を記す。

表4 タテグレンとダニクールに関連するサン＝シモン自筆文書の書誌

Title	Autograph piece, business letter relating to Tattegrain and Danicourt [of Saint-Simon]
Author / Contributor	[s. n.]
Created / Published	[s. l.]
Year	[s. a.]
Medium	1 sheet ([4] p.) ; 20 × 31.2 cm. folded 20×15.6 cm
Notes	Holograph

本書には透かし模様はない。用紙は1枚で、残念ながらサン＝シモンの署名はない。文章は用紙の表裏両面に書かれている。文書は、真ん中に折目があるので、本稿ではページ数を各面2ページ、計4ページとしている。ただ、どちらが表面2ページで、どちらが裏面2ページかは分からない。そこで、タテグレンで始まる文章が書かれている面を仮に表面とし、その左側を1ページ目として翻刻する。文末の図1、図2から分かるように、サン＝シモンは、短い横棒線（—）を段落の区切りとして引いたと思われる。この横棒線を基にして便宜的に各段落に通し番号をつけている。表面は①から⑥の6段落、裏面は⑦から⑭の8段落。表面の第5段落の⑤は1ページと2ページにまたがっている。また⑥は、改行が2か所あり、3つに区切られている。

表面にはタテグラ (Tattegrain) に関連した内容が記されている。ここでサン＝シモンが言及しているタテグラ (Tattegrain) は、1781年のペロンヌ市長で、そし

て1795年総裁政府 (Directoire) の下250人から構成された元老院 (Conseil des Anciens) の一人として活動したルイ＝フルシー・タテグライン (Louis-Furcy Tattegrain. 1732-1796) と思われる⁽⁷⁾。以下は、表面の翻刻である。翻刻文中の [] は筆者が補ったものである。

翻刻 [Sheet recto, left part. p.1]

①

Tattegrain m'a remis dix mille livres en assignats
pour les Faire passer a son Fils chargez vous je vous
prie de la lui Faire remettre par le Roy

②

Tattegrain m'a dit qu'il ecriroit a son Fils de vous remettre
douze louis en numeraire pour les lui rapporter a paris
ayez je vous prie la complaisance de vous en charger
lorsque vous reviendrez

③

je remets au C^{en} [Citoyen] oueil 36^{lt} [livres tournois] en numeraire et
trois mille

livres en assignats vous lui Fournirez je vous prie l'argent
necessaire pour Sa depense jusqu'a son retour a paris.

④

Le C^{en} Roux me dit qu'il m'a adressé une procuration
d'oueil j'imagine et j'espere que vous l'avez gardée puisqu'elle
ne m'est pas revenue usez en je vous prie pour passer a
Goguet le contract du 49 j^{aux} qu'il demande a Epelay

⑤

je suis en reclamation pour deux objets très importants a
Bapeaume le Roy est au courant de cette affaire dites
lui que les pieces on été perdues et qu'il Faudroit m'en
procurer les doubles ces pieces consistent dans un arrêté
du district qui a accordé aux Fermiers de redern qui
se trouvoient Ses coacquereurs la substitution pendant son
sequestre 2° en un arrêté du departement confirmatif de celui du

翻刻 [Sheet recto, right part. p.2]

vaquemoulin a été a acquis par duhazé qui as Fait une
declaration de Command en ma Faveur ainssi vaquermoulin[sic]
est sous mon nom ainssi vaquemoulin doit être vendu par moi
et l'acte que nous avons Fait en passant a Roye ne vaut rien
je viens de Faire remettre a Gregoire le notaire qui a passé le
dit acte les pieces de vaquemoulin[sic] je lui ai mandé en même
tems que le Roy avoit entre les mains une procuration suffisante
pour operer la ditte vente Faite je vous prie terminer cette
affaire

⑥

oueil vous remettra cette lettre ne le Faite point connoître[sic]
a peronne je vous prie et rendez son sejour en picardie le
plus court qu'il sera possible en Faisant terminer promptement
l'affaire qui l'y mene
il y a une portion de 100 et quelques journaux de terre a
Bus district de bapeaume que je desirerois qui Fussent
affermé par la même occasion pourvu que le Fermage
monte a 2 quintaux Franc d'imposition par journal

simple

je crois qu'il seroit bon d'insérer pour l'clause dans les
baux[beaux?] que sur une simple sommation le bail se trouvera
resilié si le Fermier restait en arriere d'une année de
payement.

①において、1790年以降発行されたアシニャ (assignat) 紙幣が言及されていること、そしてタテグランは1796年に亡くなっていることから、①の文章は、フランス革命期の1790年から1796年までの間に書かれたと思われる。タテグランは、サン＝シモンにアシニャ紙幣で1万リーブルを託し、タテグランの息子に届けるように要請している。このタテグランの息子の詳細は不明である。

②において、金貨と思われるルイ (ルイドール、Louis d'or) が言及されている。ルイ16世の在位下で発行された金貨であれば、1774年から1792年の金貨となる。従って①②の文章は1790年から1792年までの間に書かれたと思われる。タテグランは、自分の息子に手紙を書いてサン＝シモンに12ルイを渡すようにという意向を伝えている。

③は、サン＝シモンが市民ウェイユ (Oueil) にニューメレール (numéraire. 正金) で36リーヴルトゥルノワ (livre tournois) とアシニャ紙幣3000リーブルを渡すことが記されている。このウェイユという人物の詳細は不明である。

④は、市民ルー (Roux) がサン＝シモンに対して委任状を送ったと思うがそれが届いていないので、サン＝シモンがルーにその委任状を保管しておいてくれるよう要請している。サン＝シモンは、ルーに対してゴーゲ (Goguet) のところに行き、その委任状を使ってエプレー (Epelay) に要求している49ジュールノー (j^{aux}. journaux. 土地の面積、この用語は⑥でも使用されている) に関する契約について願い事をしている。サン＝シモンがここで言及しているルーは、実業家 Vital Roux (1766-1846)⁽⁸⁾と思われる。ゴーゲは人名、エプレーは人名もしくは地名だと思われる。

るが、その詳細は不明である。また「49ジュールノー」が何の契約なのかも不明である。

⑤はページをまたぐ長文となっている。⑤はバポーム (Bapeaume) とワクムーラン (Vaquemoulin/ Vaquermoulin / Waquemoulin) に関する係争について書かれている。文中には、ロア (Roy)⁽⁹⁾、小文字 (redern) ではあるがサン＝シモンのかつての事業協力者レーデルン (Jean Frédéric Sigismond Ehrenreich, Comte de Redern. 1761-1841)、そしてやはり小文字で書かれているデュアゼ (Duhazé)、公証人グレゴワール (Gregoire)、の人名が登場する。レーデルンを除き、彼らの詳細は不明である。

⑥でサン＝シモンは、ウェイユにサン＝シモンからの手紙を受け取ったことを秘密にしておくことを要請し、そしてバポームのブス (Bus) 地区100ジュールノーと少しの賃貸条件とその解除条件を記している。

(2) ダニクール (Danicourt) に関連するサン＝シモン自筆文書裏面

裏面にはダニクールに関連した内容が記されている。ここでサン＝シモンが言及しているダニクールは、フランスのソンム県における公証人シャルル＝マリー・ダニクール (Charles-Marie Danicourt. 1766-1837) と思われる⁽¹⁰⁾。以下は、裏面の翻刻である。

翻刻 [Sheet verso, left part. p.3]

⑦

demain je dois signer avec le Gouvernement un marché
d'après lequel il prend le Grain que je lui livrerai a peronne
sur le pied de 18^{lt} [livres tournois] le quintal je vous enverrai ledit
marché
aussitot qu'il sera Fait ne traiter point avec les Fermiers
au dessous du prix de 16^{lt} le quintal Faites leur livrer
le plus de Grain possible quand ils ne voudront pas en
donner ce prix sur lequel vous pourriez encore Faire une

remise de 1^{lt} pour ceux qui payeroient comptant

サン
＝
シ
モン
の
自
筆
文
書
2
通
(
川
又
)

⑧

je vous envoie ma quittance de payement de l'emprun
Forcé renvoyez moi je vous prie ici la quittance qu'on
vous donnera à Peronne en échange pour justifier ici
du payement Cela m'est necessaire attendu que la
tresorerie m'a refusés un duplicata et comme vous savez
j'ai été imposé à paris.

⑨

puisque d'après les informations que vous avez prises
le bois de porguy est porté a sa Valeur a 1800^{lt} [livres tournois] vendez
le mais tachèz d'avoir la somme comptant quand vous
deveriez consentir a une diminution de 100^{lt} ??? le prix

翻刻 [Sheet verso, right part. p.4]

⑩

dites a danicourt que sous peu de jours les 65 louis seront
expédié a leur destination et qu'une circonstance heureuse
qui s'est présentée Fait qu'il n'en coutera pas un sol aux
proprietaires

⑪

dites a danicourt de presser le plus possible la rentrée du
Fermage au de ma mere soit en grain soit en argent dites
lui que, il se determine a traiter a 33^{lt} [livres tournois] du sac il ne le
Fasse au moins qu'autant que cela seroit absolument

五
三
(
五
三
)

comptant que sans cela il Fasse livrer le bled en
recommandant a duffay de presser les livraisons

⑫

dites a danicourt que j'ai payé 50, 000^{lt} [livres tournois] a paris pour
l'emprunt Forcé de ma mere a paris que la quittance
n'ayant pas pu être visée ce matin par le departement
je ne pourrai la lui envoyer que demain ce que je Ferai
sans Faute par la poste.

⑬

dites a M. danicourt que vos reflexions sur le bail general
me paroissent Fort justes et que je les prie de se conduire en
consequence

⑭

n'oubliez pas le certificat de residance de la valard danicourt
s'est chargé de le procurer je joins ici la notte de ce dont
nous avons besoin a ce sujet.

⑦は、ペロンヌにおける政府との穀物売買契約について書かれている。サン＝シモンはペロンヌに居住しており、契約に関する条件を提示している。

⑧では、強制融資の支払い領収書を送ることとの引き換えに、ペロンヌで受け取る予定の領収書（原本）の返却をサン＝シモンは相手に求めている。サン＝シモンはパリで課税されたため、サン＝シモンは領収書の複写ではなく、原本が必要になっている。

⑨は、サン＝シモンによるポルギー材 (le bois de porguy) の販売に関する文章である。ポルギーは木材名あるいは地名の可能性もあるが、

その詳細は不明である。

⑩は、ダニクールへの65ルイ送金に関する文章である。

⑪は、ダニクールに対して農場からの地代徴収を要請するとともに、デュフェイ（Duffay）⁽¹¹⁾には小麦の配送を急がせる文章である。

⑫は、サン＝シモンが母の強制借款の支払いのため、パリで5万リーヴルトゥルノワを支払ったことをダニクールに伝えるよう要請した文章である。支払いへの受領証明書を明日郵送することを伝えている。

⑬は、サン＝シモンが賃貸借契約に関するダニクールの考えに賛同する文章である。

⑭は、ヴァラル（Valard）の居住証明書とダニクールに関連する文章である。⑭は段落の区切りである横棒線は書かれていない。“sujet”の後に続く文章が別の用紙にあるのかは分からない。

3 リウエ（Rihouet）に関連するサン＝シモン自筆文書

表2におけるS-S468の書誌は次の通りである。

表5 S-S468 リウエに関連するサン＝シモン自筆文書の書誌

Title	[Notarized document, 1806 February 25, Paris] / S[ain]t. Simon
Author / Contributor	Claude Henry S ^t Simon
Created / Published	Paris
Year	le 25 Février 1806
Medium	1 sheet ([1] p.) ; 25.2 × 18.3 cm.
Call Number	S-S 468 B0000640107T
Notes	Holograph Stamp : “RÈP. FRA. 25. cen” “ADM. DES DOM. DE L’ENREG. ET DU TIMBRE REP · FRA · ” Watermark : “TIMBRE NATIONAL RF” paisley

本文書（図3参照）は、サン＝シモンが自分の姓名（クロード・アンリ・サン＝シモン、Claude Henry S^t Simon）⁽¹²⁾を記したうえで、リウエ（Philippe François Bonaventure Rihouet / Rihouët. 1755-1833）⁽¹³⁾から自分に460フランという金額が支払われたことを認めている文書である。この460フランは、サンドラン（Sandrin）の空位相続（la succession vacante）に関してリウエがサン＝シモンに代わって受領した金額であった。サン＝シモンとリウエの間には、サン＝シモンの代理人ピエ（Piet）弁護士が介在していることが分かる。最後の“bon pour 460 f”は、本文書が「460フランに対して有効」の意味に解せられる。これは、リウエがサン＝シモンに460フランを支払い済みであること、あるいはサン＝シモンが460フランを受領済みであることを表している。

翻刻

図4 je soussigné Claude Henry S^t Simon, reconnois
que M. Rihouet m’a payé la somme de quatre
cent soixante francs qu’il a ???[reçue?] pour moi et
en vertu de ma procuration de M. Piet avocat,
et ce pour la portion qui m’est revenue dans une
creance sur la succession vacante Sandrin, de laquelle

図5 somme je quitte et decharge le dit sieur Rihouet
et approuve celle qu’il a donnée au dit Sieur Piet
Paris ce 25 Fevrier 1806

S^t Simonbon pour 460 f.

この自筆文書は、おそらくは破り取られたと思われる1枚の用紙およそ上半分に書かれている（裏面は空白である）。6行目最後の“laquelle”が、余白が不足したために、縮めて書かれていることから、すでに破り取られていた用紙にサン＝シモンが書いたことが分かる。また本文

書の左上には図4の円形のスタンプ（証印）が押されている。このスタンプは、“RÈP. FRA. 25. cen” (Rèpublique Française. 25. centime) と書かれており、黒インクが使用されている (wet stamp, timbre humide. 大きさ、直径 28 mm)。そこにはマリアンヌあるいは自由の女神と思われる女性が描かれており、右手には杖（その先には帽子が掛かっている）を持ち、また握られた左手の上には、翼をもった天使が止まっている。このスタンプによって、フランス共和国の印紙税25サンチーム (centime) が納められたことが証明される (tax stamp)。

さらにその下にもう1つ、図5のような円形の刻印 (cold embossed stamp) が見られる (大きさ、直径 27 mm)。この刻印には “ADM. DES DOM. DE L'ENREG. ET DU TIMBRE REP · FRA · ” (Administration des Domaines de l'enregistrement et du timbre République Française) の文字が読める。これは、フランス共和国の登記と印紙税を管理する当局の刻印である。この刻印にも、顔やデザインは異なるものの、やはりマリアンヌと思われる女性が描かれており、右手には、一匹の蛇がからまっている杖が握られ、杖の先には見開かれた目を持つ太陽が描かれている。そして左手は、“DOMIAINES ROUEN” と読める旗状のものにそえられている。足元 (画面左下) にはガリアの雄鶏 (coq Gaulois) も見える。右下に置かれた法律書と思われる書籍の左には彫刻家 “GATTEAUX”⁽¹⁴⁾ の名前がある。図6は、用紙の下から光を当てて撮影した刻印画像である。図7は図5、図6の刻印の転写図である。

そしてサン＝シモンの署名の下には、図8の矢印のように、国印 (“TIMBRE NATIONAL RF”、国家スタンプ、フランス共和国) の楕円形の透かし模様がうっすらと見える (大きさ、長径70 mm×短径63 mm)。図9は、用紙を裏返した後、下から光を当てて撮影した画像である。図9から、この透かし模様には「豊穡の角」 (cornu copiae) を持つ女性が描かれている。また用紙の下部には勾玉 (paisley) の透かし模様も見える。そして図10は図9の転写図である。

これらのスタンプ、刻印、透かし模様⁽¹⁵⁾により、空位相続に関わる

この文書は法的効力を有していると思われる。すなわち本文書は、正式な、公的な文書としての性格を持つ公正証書になるであろう。サン＝シモンは、自分の文字がこのスタンプと刻印に重ならないよう配慮しながら慎重に書いている。自身の署名は透かし模様重なっているが、“bon pour 460 f”は透かし模様に重ならないように注意して斜めに書いている。しかしその一方で本文2行目の“quatre”、6行目の“vacante”と“de laquelle”、7行目“decharge”には、書き直した跡や縮めて書いた跡が見られ、およそゆっくりと丁寧に書かれた公文書とはいえないことも事実である。

リウエは、上述のタテグラン（Tattegrain）から始まるサン＝シモン自筆文書⑤でも言及されているレーデルンの代理人を務めていた人物である。1806年当時も、サン＝シモンとリウエは交渉があったことが分かる。

4 おわりに

タテグランに関連するサン＝シモン自筆文書表面に関して、これが1790年から1792年の間に書かれたものであるとの筆者の上述の推測が正しいとすると、この時期はサン＝シモンはレーデルンとともに投機を行い、経済的に成功していた時期に重なる（森、第1巻375頁）。

リウエに関するサン＝シモン自筆文書については、ナポレオン政権下の1806年2月25日の日付が書かれている。森の記述では、サン＝シモンは経済的に没落し、1805年末にはほとんど無一文になっていたという。1805年2月、サン＝シモンはレーデルンのパリ代理人リウエに手紙を送り、レーデルンからの資金援助を要請している。これに応えてレーデルンはサン＝シモンに数年間資金援助を行ったようである（森、第1巻386頁）。従ってこの460フランの支払いの背後には何らかのレーデルンの意向もあったのかもしれない。

今回紹介した文書には公証人グレゴワール（Grégoire/ Gregoire）、ロ

ア (Roy)、ゴグエ (Goguet)、ルー (Roux)、ウェイユ (Oueil)、エプレー (Epelay)、バポーム (Bapeaume)、レーデルン (Jean Frédéric Sigismond Ehrenreich Comte de Redern)、デュアゼ (Duhazé)、ワクムーラン (Vacquemoulin)、デュフェイ (Duffay)、ダニクール (La Valard Danicourt)、リウエ (Philippe François Bonaventure Rihouët)、弁護士ピエ (Piet)、サンドラン (Sandrin) など多くの名詞が登場する。この中には『サン＝シモン全集』第4巻末尾の人名索引に掲載されているものもあるが、今後の課題としてサン＝シモンとこれらの人物や事項との関りを明らかにすることが残されている。これは、サン＝シモンが書き残した文書類を収集・研究することで、彼の生涯を辿ることにもつながるのである。

注

- (1) 川又祐「サン＝シモンのペルゴー宛てとリウエ宛て自筆書簡」『日本法学』85(4)、2020年。510(1426)-492(1408)頁。
- (2) 川又祐「サン＝シモンの自筆書簡3通」『政経研究』59(3・4)、2023年。56(144)-32(120)頁。
- (3) 日本大学図書館法学部分館所蔵サン＝シモン書簡一覧
<https://www.law.nihon-u.ac.jp/library/collectionpack/saint-simon/index.html>
 (閲覧日：2024年7月16日)
- (4) 江島泰子「クロード＝アンリ・サン＝シモン『第二趣意書序文』および『百科全書の計画第二趣意書』の草稿——翻刻——」『桜門論叢』105、2021年。85-134頁。
- (5) 川又祐「日本大学図書館法学部分館サン＝シモン・コレクション——手稿類——」『政経研究』61(1・2)、2024年。61-96頁。
- (6) 川又祐「日本大学図書館法学部分館サン＝シモン・コレクション——リトグラフ——」『法学紀要』65、2024年。93-138頁。
- (7) 原典(人名辞典、第5巻)は確認していないが、タテグランについてウェブ上に次の情報がある(第5巻、373頁)。

“Tattegrain (Louis-Furcy), député au Conseil des Anciens, né à Péronne (Somme) le 8 août 1732, mort le 5 novembre 1796, « fils de Charles-Louis Tattegrain, procureur, et d'Hélène Legrand », était avocat à l'éronne avant la Révolution. Maire de Péronne de 1781 à 1783, il devint procureur-général syndic du département (1790-1792), et fut élu, le 25

vendémiaire an IV, député de la Somme au Conseil des Anciens, par 240 voix (302 votants). Il siégea à peine un mois, vota cependant le rejet de la résolution relative au paiement de la contribution de l'an IV, et mourut quelques jours après.”

https://www.assemblee-nationale.fr/histoire/biographies/1789-1889/Tome_5/TARTE_TERME.pdf

（閲覧日：2024年7月16日）

サン＝シモンはペロンヌに住んでいたのも、タテグランと親交があったと思われる。

- （8） グランジュ他『サン＝シモン全集』第4巻の人名索引に“Vital-Roux”の項目がある（p.3425）。このルーと同一人物かは不明である。
- （9） グランジュ他『サン＝シモン全集』第4巻の人名索引に“Roy, Antoine, comte”の項目がある（p.3422）。
- （10） ダニクールに関しては、グランジュ他『サン＝シモン全集』第3巻、2673-2674頁を参照せよ。また、
<https://www.geneanet.org/fonds/individus/?go=1&nom=DANICOURT&pre nom=Marie&size=50>
のページもある。（閲覧日：2024年7月16日）
- （11） スペルが異なるものの、グランジュ他『サン＝シモン全集』第4巻には書籍商デュフェイ（Dufay）の記載がある（p.3325）。これがデュフェイ（Duffay）と同一人物かは不明である。
- （12） サン＝シモンは、自身の名前をここでは Henri ではなく Henry と書いている。
- （13） サン＝シモンは、人名の表記に頓着していなかったのかもしれない。リウエの表記にも Rihouet、Rihouët がある。
- （14） ガトーは、確認できていないがフランスの彫刻家ニコラ＝マリー・ガトー（Nicolas-Marie Gatteaux.1751-1832）と思われる。
- （15） これらのスタンプ、刻印、透かし模様については以下の2つを参照した。
<http://bms-du-chatillonnais.e-monsite.com/pages/divers/papiers-notaries-timbres-et-filigranes.html>
（閲覧日：2024年7月16日）
<https://multicollec.net/4-savoie/fiscaux/h>
（閲覧日：2024年7月16日）

参考文献

- 川又祐「サン＝シモンのペルゴー宛てとりウエ宛て自筆書簡」『日本法学』85（4）、2020年。510（1426）-492（1408）頁。
川又祐「サン＝シモンの自筆書簡3通」『政経研究』59（3・4）、2023年。

56(144)-32(120)頁。

川又祐「日本大学図書館法学部分館サン＝シモン・コレクション——リトグラフ——」『法学紀要』65、2024年。93-138頁。

川又祐「日本大学図書館法学部分館サン＝シモン・コレクション——手稿類——」『政経研究』61（1・2）、2024年、掲載予定。

江島泰子「クロード＝アンリ・サン＝シモン『第二趣意書序文』および『百科全書の計画第二趣意書』の草稿——翻刻——」『桜門論叢』105、2021年。85-134頁。

森博『サン＝シモン著作集』全5巻、恒星社厚生閣、1987-1988年。

Grange, Juliette., Musso, Pierre., Régnier, Philippe., and Yonnet, Franck., *Henri Saint-Simon. Œuvres complètes*. Presses universitaires de France, Paris. 2012. 4 vols.

参考ウェブ

- ・日本大学図書館法学部分館所蔵サン＝シモン書簡一覧
<https://www.law.nihon-u.ac.jp/library/collectionpack/saint-simon/index.html>
(閲覧日：2024年7月16日)
- ・スタンプと透かしのある公正証書 (Papiers Notariés Timbrés et Filigranes)
<http://bms-du-chatillonnais.e-monsite.com/pages/divers/papiers-notaries-timbres-et-filigranes.html>
(閲覧日：2024年7月16日)
- ・H 1802年から1805年までのサヴォア：フランス占領時代 (- H - La Savoie de 1802 à 1805 : l'occupation française)
<https://multicollec.net/4-savoie/fiscaux/h>
(閲覧日：2024年7月16日)

図2 ダニクール (Danicourt) に関連するサン = シモン自筆文書裏面

⑦
 Devenir je doi s'engager avec le Gouvernement un mandat
 d'après lequel il pourra le grain que j'ai livré à peine
 sur le pied de 18^{fr} le quintal je vous enverrai le dit mandat
 aussitôt qu'il sera fait ce traité pourra avec le d'ancien
 au lieu du pied de 16^{fr} le quintal faire leur livre
 le plus de grain possible qu'il de un vendant par le
 d'ancien ce pied sur lequel vous pouvez avoir d'ain un
 reçu de 1^{er} pour ce que j'apportais constamment
 je vous envoie une quittance de paiement de l'ancien
 et vous pouvez voir j'ai pris un la quittance que
 vous enverrez à l'ancien et s'il vous plaît pour justifier un
 de paiement de la dit mandement attaché que la
 facture un reçu un duplicata et vous avez avec
 j'ai dit s'il vous plaît à peine.

⑧
 puis que d'après la information que vous avez prise
 le fait de payer est porté de 1800^{fr} jusqu'à
 la même somme d'après le même comptant que vous
 d'ancien constant à vous d'ancien de 100^{fr} de la dit
 d'ancien

⑨
 dit à d'ancien que pour la dit de 63^{fr} de la dit
 d'ancien à leur d'ancien et qu'il vous enverrai leur
 qui est prouvée fait que l'un est en état par un tel eng
 propriétaire
 dit à d'ancien de payer le plus possible la dette de
 d'ancien de une sorte soit en grain soit en argent dit
 bien que j'ai d'ancien à l'ancien de 13^{fr} de la dit et un la
 d'ancien d'ancien quant à ce cela soit d'ancien
 constamment que pour cela il faut faire le dit de
 d'ancien d'ancien à l'ancien de payer la d'ancien
 dit à d'ancien que j'ai payé 3000^{fr} à peine pour
 d'ancien de la dit d'ancien à peine que la quittance
 d'ancien par la dit d'ancien à peine pour le d'ancien
 j'ai un pouvoir la dit d'ancien que d'ancien ce que j'ai d'ancien
 sans doute par la dit
 dit à d'ancien que par l'ancien sur la dit d'ancien
 que d'ancien d'ancien et que j'ai le pied de 12 d'ancien
 d'ancien
 d'ancien par la dit d'ancien de la dit d'ancien d'ancien
 dit d'ancien à la dit d'ancien j'ai par la dit de la dit
 vous avez d'ancien à l'ancien.

⑩
 dit à d'ancien que pour la dit de 63^{fr} de la dit
 d'ancien à leur d'ancien et qu'il vous enverrai leur
 qui est prouvée fait que l'un est en état par un tel eng
 propriétaire
 dit à d'ancien de payer le plus possible la dette de
 d'ancien de une sorte soit en grain soit en argent dit
 bien que j'ai d'ancien à l'ancien de 13^{fr} de la dit et un la
 d'ancien d'ancien quant à ce cela soit d'ancien
 constamment que pour cela il faut faire le dit de
 d'ancien d'ancien à l'ancien de payer la d'ancien
 dit à d'ancien que j'ai payé 3000^{fr} à peine pour
 d'ancien de la dit d'ancien à peine que la quittance
 d'ancien par la dit d'ancien à peine pour le d'ancien
 j'ai un pouvoir la dit d'ancien que d'ancien ce que j'ai d'ancien
 sans doute par la dit
 dit à d'ancien que par l'ancien sur la dit d'ancien
 que d'ancien d'ancien et que j'ai le pied de 12 d'ancien
 d'ancien
 d'ancien par la dit d'ancien de la dit d'ancien d'ancien
 dit d'ancien à la dit d'ancien j'ai par la dit de la dit
 vous avez d'ancien à l'ancien.

⑪
 dit à d'ancien que pour la dit de 63^{fr} de la dit
 d'ancien à leur d'ancien et qu'il vous enverrai leur
 qui est prouvée fait que l'un est en état par un tel eng
 propriétaire
 dit à d'ancien de payer le plus possible la dette de
 d'ancien de une sorte soit en grain soit en argent dit
 bien que j'ai d'ancien à l'ancien de 13^{fr} de la dit et un la
 d'ancien d'ancien quant à ce cela soit d'ancien
 constamment que pour cela il faut faire le dit de
 d'ancien d'ancien à l'ancien de payer la d'ancien
 dit à d'ancien que j'ai payé 3000^{fr} à peine pour
 d'ancien de la dit d'ancien à peine que la quittance
 d'ancien par la dit d'ancien à peine pour le d'ancien
 j'ai un pouvoir la dit d'ancien que d'ancien ce que j'ai d'ancien
 sans doute par la dit
 dit à d'ancien que par l'ancien sur la dit d'ancien
 que d'ancien d'ancien et que j'ai le pied de 12 d'ancien
 d'ancien
 d'ancien par la dit d'ancien de la dit d'ancien d'ancien
 dit d'ancien à la dit d'ancien j'ai par la dit de la dit
 vous avez d'ancien à l'ancien.

⑫
 dit à d'ancien que pour la dit de 63^{fr} de la dit
 d'ancien à leur d'ancien et qu'il vous enverrai leur
 qui est prouvée fait que l'un est en état par un tel eng
 propriétaire
 dit à d'ancien de payer le plus possible la dette de
 d'ancien de une sorte soit en grain soit en argent dit
 bien que j'ai d'ancien à l'ancien de 13^{fr} de la dit et un la
 d'ancien d'ancien quant à ce cela soit d'ancien
 constamment que pour cela il faut faire le dit de
 d'ancien d'ancien à l'ancien de payer la d'ancien
 dit à d'ancien que j'ai payé 3000^{fr} à peine pour
 d'ancien de la dit d'ancien à peine que la quittance
 d'ancien par la dit d'ancien à peine pour le d'ancien
 j'ai un pouvoir la dit d'ancien que d'ancien ce que j'ai d'ancien
 sans doute par la dit
 dit à d'ancien que par l'ancien sur la dit d'ancien
 que d'ancien d'ancien et que j'ai le pied de 12 d'ancien
 d'ancien
 d'ancien par la dit d'ancien de la dit d'ancien d'ancien
 dit d'ancien à la dit d'ancien j'ai par la dit de la dit
 vous avez d'ancien à l'ancien.

⑬
 dit à d'ancien que pour la dit de 63^{fr} de la dit
 d'ancien à leur d'ancien et qu'il vous enverrai leur
 qui est prouvée fait que l'un est en état par un tel eng
 propriétaire
 dit à d'ancien de payer le plus possible la dette de
 d'ancien de une sorte soit en grain soit en argent dit
 bien que j'ai d'ancien à l'ancien de 13^{fr} de la dit et un la
 d'ancien d'ancien quant à ce cela soit d'ancien
 constamment que pour cela il faut faire le dit de
 d'ancien d'ancien à l'ancien de payer la d'ancien
 dit à d'ancien que j'ai payé 3000^{fr} à peine pour
 d'ancien de la dit d'ancien à peine que la quittance
 d'ancien par la dit d'ancien à peine pour le d'ancien
 j'ai un pouvoir la dit d'ancien que d'ancien ce que j'ai d'ancien
 sans doute par la dit
 dit à d'ancien que par l'ancien sur la dit d'ancien
 que d'ancien d'ancien et que j'ai le pied de 12 d'ancien
 d'ancien
 d'ancien par la dit d'ancien de la dit d'ancien d'ancien
 dit d'ancien à la dit d'ancien j'ai par la dit de la dit
 vous avez d'ancien à l'ancien.

⑭
 dit à d'ancien que pour la dit de 63^{fr} de la dit
 d'ancien à leur d'ancien et qu'il vous enverrai leur
 qui est prouvée fait que l'un est en état par un tel eng
 propriétaire
 dit à d'ancien de payer le plus possible la dette de
 d'ancien de une sorte soit en grain soit en argent dit
 bien que j'ai d'ancien à l'ancien de 13^{fr} de la dit et un la
 d'ancien d'ancien quant à ce cela soit d'ancien
 constamment que pour cela il faut faire le dit de
 d'ancien d'ancien à l'ancien de payer la d'ancien
 dit à d'ancien que j'ai payé 3000^{fr} à peine pour
 d'ancien de la dit d'ancien à peine que la quittance
 d'ancien par la dit d'ancien à peine pour le d'ancien
 j'ai un pouvoir la dit d'ancien que d'ancien ce que j'ai d'ancien
 sans doute par la dit
 dit à d'ancien que par l'ancien sur la dit d'ancien
 que d'ancien d'ancien et que j'ai le pied de 12 d'ancien
 d'ancien
 d'ancien par la dit d'ancien de la dit d'ancien d'ancien
 dit d'ancien à la dit d'ancien j'ai par la dit de la dit
 vous avez d'ancien à l'ancien.

図3 S-S468 リウエに関連するサン＝シモン自筆文書

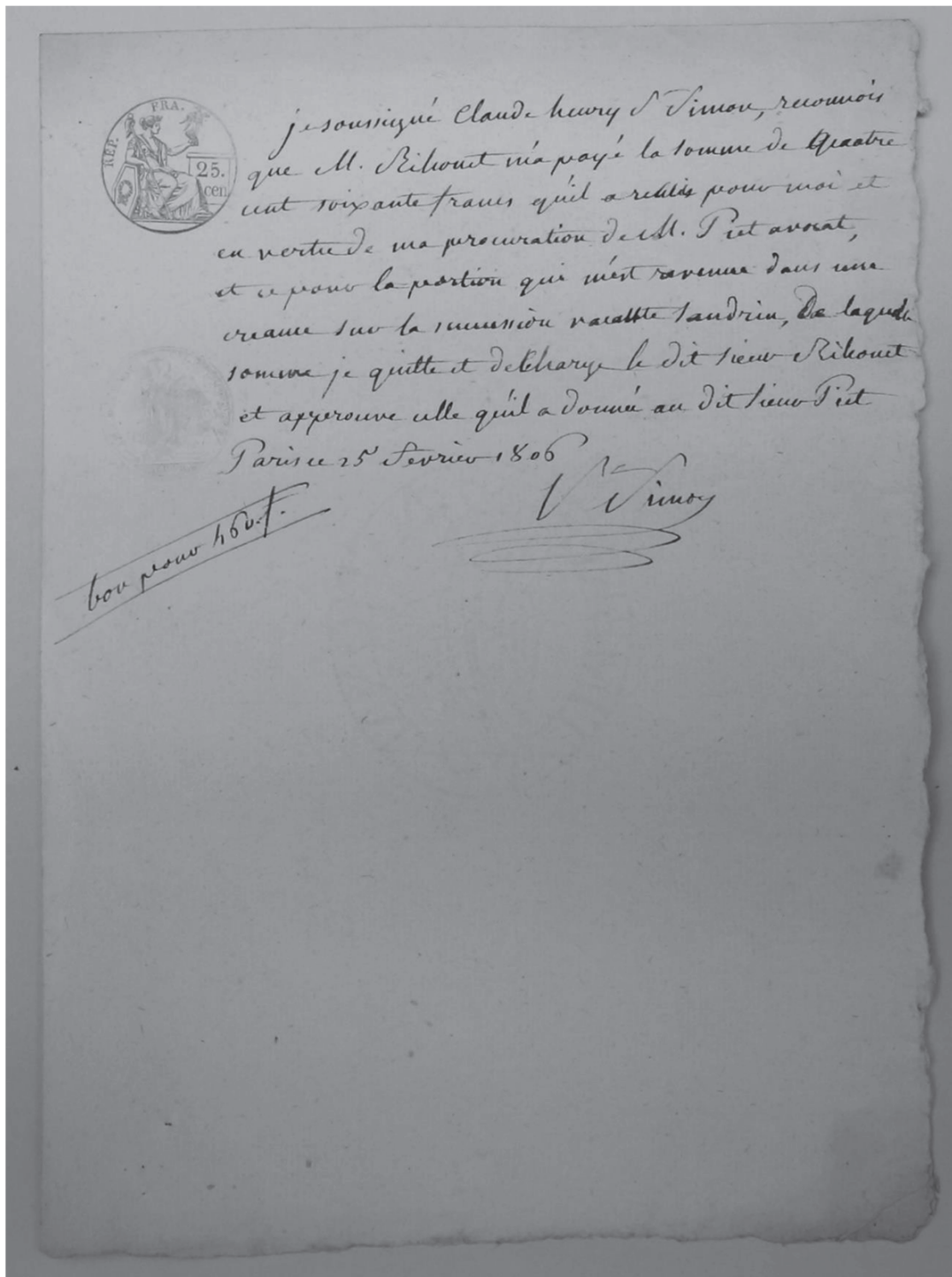


図4 黒インクを用いたスタンプ拡大図



サン＝シモンの自筆文書2通（川又）

四一（四一）

図5 刻印拡大図



政経研究 第六十一卷第一・二号（二〇二四年九月）

四〇（四〇）

図6 用紙の下から光を当てて撮影した刻印拡大図



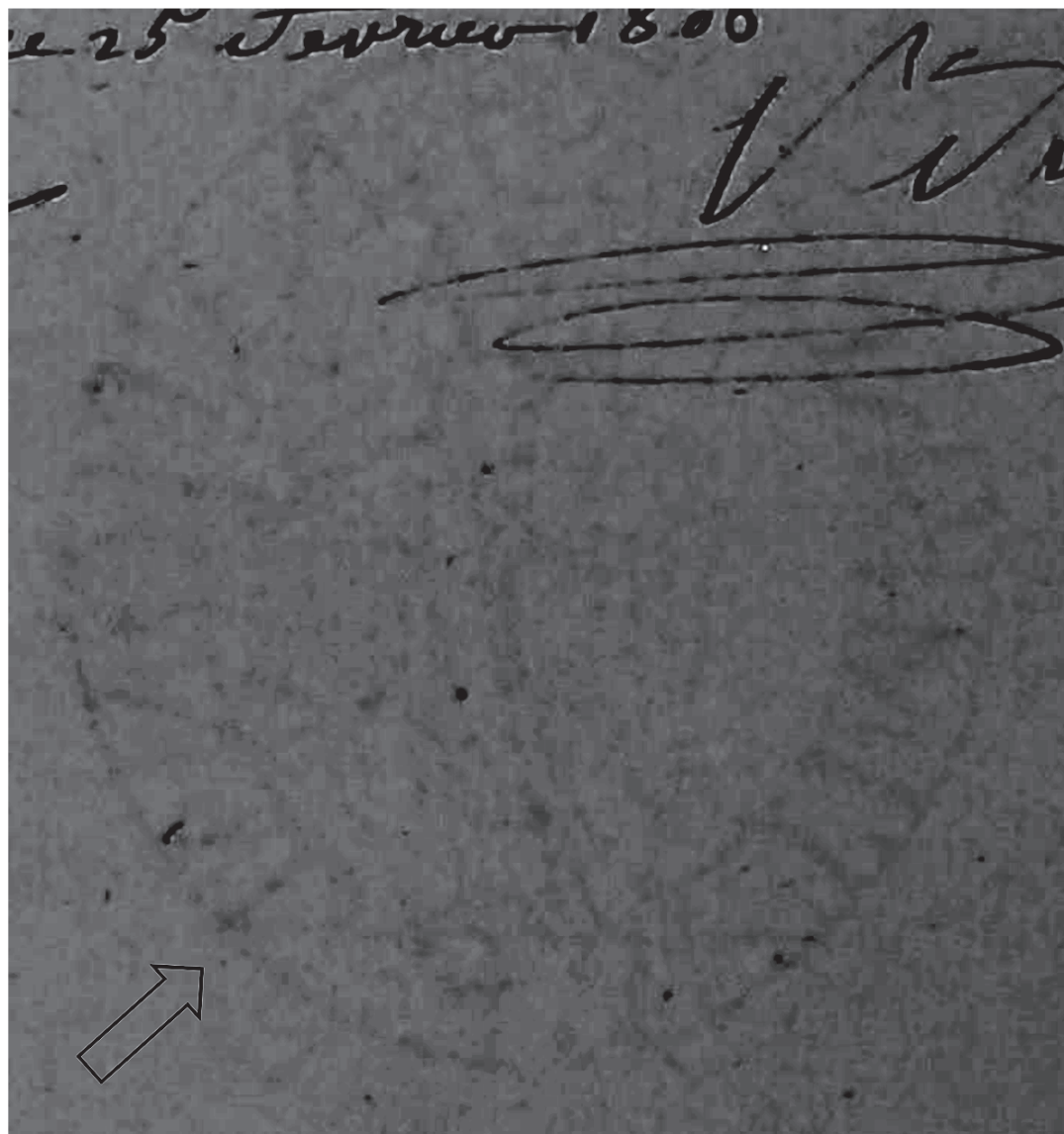
サン＝シモンの自筆文書2通（川又）

三九（三九）

図7 刻印転写図



図8 国印の透かし模様



サン＝シモンの自筆文書2通（川又）

三七（三七）

図9 透かし模様 豊穡の角を持つマリアンヌと勾玉 (paisley)



図10 透かし模様転写図



サン＝シモンの自筆文書2通（川又）



三五（三五）

Two Handwritten Documents by Saint-Simon

KAWAMATA Hiroshi

There are two documents handwritten by Claude Henri de Saint-Simon. One (*sine loco, sine anno*) is owned by Kawamata, a business letter relating to Tattegrain and Danicourt. The former is Louis-Furcy Tattegrain (1732-1796), Mayor of Péronne in 1781, who was one of the 250 Representatives of the People in the Council of Ancients (cf., note 7). The latter is Charles-Marie Danicourt (1766-1837), who was a notary public in Somme. In addition to Tattegrain and Danicourt, various other individuals appear in this document. For example, Grégoire/ Gregoire, Roy, Goguet, Roux, Oueil, Epelay, Bapeaume, Redern, Duhazé, Vacquemoulin, Porquy, Duffay, La Valard Danicourt, Rihouët, Piet and Sandrin.

The other one (Paris, 25th February 1806) is owned by Nihon University College of Law Library, possibly an official document (*acte notarié* or *Notarial Deed*) relating to Rihouët. This document includes two stamps and two watermarks. The stamps are labeled “RÈP. FRA. 25. cen” and “ADM. DES DOM. DE L’ENREG. ET DU TIMBRE REP · FRA ·”. The watermarks consists of “TIMBRE NATIONAL RF” and the paisley design. Both documents are interesting and useful for research on Saint-Simon.